

BILAN SEMESTRIEL DU COMMERCE EXTERIEUR

PREMIER SEMESTRE 2014

7 AOUT 2014

L'élaboration de ce dossier a été coordonnée par le Pôle commerce extérieur de la Direction générale du Trésor, avec les contributions des sous-directions Diagnostic et prévisions, Financement international des entreprises et Politiques commerciales et investissements de la DG Trésor.

Les données utilisées sur la France sont issues de la Direction générale des Douanes et droits indirects (DGDDI), sauf indication contraire.

L'ensemble des données sont disponibles sur le site de la DGDDI, accompagnées d'analyses : <http://lekiosque.finances.gouv.fr> . Les analyses et présentations de la DG Trésor sont consultables à l'adresse suivante : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/resultats-du-commerce-exterieur>

Sommaire

Synthèse	4
1. Malgré des échanges peu dynamiques, le déficit commercial se réduit grâce à la baisse des importations d'énergie.....	7
2. Une croissance modeste de l'activité en 2014, qui permettrait toutefois le redémarrage du commerce mondial.....	12
3. Les réformes se poursuivent en faveur d'une économie française plus compétitive et d'un appui renforcé aux entreprises à l'export.....	15
4. De bons résultats dans le secteur aéronautique et spatial et la chimie, un allègement de 10% de la facture énergétique mais une baisse sensible des exportations pharmaceutiques et agricoles	20
5. Une facture énergétique en forte baisse (-10%) mais encore équivalente à 77% du déficit total	26
6. Une amélioration du solde commercial vis-à-vis de la plupart des régions du monde mais qui repose largement sur la baisse des importations	28

Synthèse

1. Au 1^{er} semestre 2014, malgré des échanges peu dynamiques, le déficit commercial se réduit, grâce à la baisse des importations d'énergie, et repasse sous la barre des 30 Md€ pour la première fois depuis 2010.

Les importations diminuent (-1,2%), tandis que les exportations sont quasiment stables (-0,2%).

A 29 Md€ sur 6 mois, le déficit commercial (FAB/FAB) repasse sous la barre des 30 Md€ pour la première fois depuis 2010, en recul de 8,5%, grâce à la baisse des importations d'énergie.

En revanche, le déficit hors matériel militaire et hors énergie se dégrade pour le deuxième semestre consécutif, progressant de 13%, à 8,9 Md€. Il reste toutefois inférieur de près de moitié à son pic de 2011.

Dans le même temps, les services et le négoce international continuent d'afficher un excédent de près de 20 Md€ au total, compensant aux deux-tiers le déficit enregistré sur les biens.



2. De bons résultats dans le secteur aéronautique - spatial et la chimie et une facture énergétique qui s'allège de 10%, tandis qu'à l'inverse les exportations pharmaceutiques et agricoles reculent.

Parmi les grands secteurs à l'export, 3 contribuent à la croissance des exportations et à la réduction du déficit au cours du semestre : l'aéronautique, la chimie et l'automobile.

Par ailleurs, la facture énergétique (solde importations - exportations d'énergie) s'allège de 10%, passant de 32,6 Md€ à 29,3 Md€, du fait du recul des importations d'énergie. Les Douanes relient la baisse de ces imports à plusieurs facteurs : repli des prix du pétrole (-2,6% pour le brent en euros), hiver peu rigoureux, déstockage.

A l'inverse, 2 des forces sectorielles de la France à l'export, la pharmacie et l'agroalimentaire, enregistrent une baisse marquée de leurs exportations (respectivement -6,3% et -1,7%) ainsi que de leur excédent. Cette baisse pèse sur les « familles » de produits prioritaires de la stratégie du commerce extérieur, qui restent excédentaires sur le semestre (à hauteur de 2,8 Md€) mais voient cet excédent baisser d'1 Md€.

3. La reprise dans les économies avancées pourrait soutenir les exportations françaises au cours des prochains mois.

Sur l'ensemble de l'année 2014, l'INSEE anticipait, dans ses dernières prévisions de juin, une **légère accélération des exportations françaises**¹ : +3,0%, après +2,4% en 2013². Elles seraient soutenues par un **redressement de la demande extérieure adressée à la France** (+3,3%, après +0,9% en 2012 et +1,8% en 2013), appuyée par la reprise à l'œuvre dans les économies avancées.

L'**accélération s'amplifierait en 2015**, selon la plupart des prévisionnistes, avec une croissance attendue des exports comprise entre 4,7% (programme de stabilité) et 5,7% (OCDE).

Toutefois, la **contribution du commerce extérieur à la croissance française resterait proche de 0 en 2014**, du fait d'une progression des importations (+3,0%) analogue à celle des exportations.

Au niveau mondial, en 2014, la **croissance devrait rester modeste (prévision FMI de 3,4 %)**, en légère hausse par rapport à 2013, mais l'**activité en zone euro, premier client de la France à l'export, devrait nettement accélérer par rapport à 2013**.

Le **commerce mondial progresserait quant à lui à un rythme supérieur à celui de l'activité (4,0 % selon le FMI, après 3,0 % en 2013)**. Au sein de la zone euro, les échanges devraient progresser.

4. Les réformes se poursuivent en faveur d'une économie française plus compétitive et d'un appui renforcé aux entreprises à l'export.

L'ensemble des actions engagées depuis 2012 au service du renforcement de la compétitivité des entreprises se poursuit.

Il s'articule autour de **plusieurs axes** :

- **une politique de baisse du coût du travail**, portée par le Crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE) et le pacte de responsabilité et de solidarité ;
- **des réformes structurelles visant à simplifier l'environnement réglementaire et à intensifier la concurrence** dans un certain nombre de secteurs (professions réglementées notamment), devant amener à réduire les coûts auxquels font face ménages comme entreprises ;
- **des réformes du marché du travail** (loi relative à la sécurisation de l'emploi, réforme de la formation professionnelle, nouvelle convention d'assurance chômage), qui ont vocation à se poursuivre à la suite de la conférence sociale des 7 et 8 juillet, avec notamment la réflexion engagée sur les seuils ;
- **une amélioration des conditions de financement des petites et moyennes entreprises (PME) et de l'innovation, afin d'agir à la fois sur la compétitivité prix et « hors prix »** de l'appareil productif française : réforme du plan d'épargne en actions, deuxième étape du Programme d'investissements d'avenir, renforcement des dispositifs des Jeunes entreprises innovantes (JEI) et du Crédit d'impôt innovation (CII), plan « innovation »
- **une importante réforme de l'organisation territoriale**, avec notamment le passage, au 1^{er} janvier 2016, de 22 à 14 régions, qui seront de taille européenne et capables de bâtir des stratégies territoriales

¹ Ces prévisions portent sur les exportations de biens et de services, en volume.

² Note de conjoncture, 15 juin 2014.

ambitieuses, en particulier en matière économique, et de rationaliser l'aide au développement des entreprises.

En parallèle, **les dispositifs publics d'accompagnement à l'export sont renforcés et améliorés :**

- **l'articulation et les synergies entre opérateurs sont rationalisées**, avec la fusion d'Ubifrance et de l'Agence française pour les investissements internationaux (AFII) ;
- **la stratégie des « familles » à l'export est amplifiée et complétée** sur de nouveaux secteurs (industries créatives et culturelles, secteur du voyage / tourisme) ;
- **le programme d'accompagnement personnalisé à l'export de 1 000 PME et ETI de croissance d'ici fin 2015 progresse, de même que l'augmentation du nombre de Volontaires internationaux en entreprise (VIE)** et le développement du recours par les PME et ETI à ce dispositif ;
- **les financements export ont fait l'objet d'un ensemble de réformes depuis 2 ans, afin d'en maintenir la compétitivité** : création de plusieurs nouveaux dispositifs, plan d'action sur le développement de l'accès des PME et ETI à ces outils notamment.

Malgré des échanges peu dynamiques, le déficit commercial se réduit grâce à la baisse des importations d'énergie

- ✓ **Au premier semestre, les importations diminuent (-1,2%), tandis que les exportations sont restées quasi-stables (-0,2%).**
- ✓ **A 29 Md€ sur 6 mois, le déficit commercial repasse sous la barre des 30 Md€ pour la première fois depuis 2010, en recul de 8,5%, grâce à la baisse des importations d'énergie.**
- ✓ **En revanche, le déficit hors matériel militaire et hors énergie se dégrade pour le deuxième semestre consécutif : il progresse de 13%, à 8,9 Md€. Il reste cependant inférieur de près de moitié à son pic de 2011.**
- ✓ **Dans le même temps, les services et le négoce international continuent d'afficher un excédent de près de 20 Md€ au total, compensant aux deux-tiers le déficit enregistré sur les biens.**

1. Au premier semestre, les exportations de biens sont quasi-stables (-0,2%), tandis que les importations reculent plus fortement (-1,2%), en raison d'une baisse des importations d'énergie.

La tendance au ralentissement des échanges de biens en valeur observée au cours des deux derniers semestres s'est poursuivie sur les 6 premiers mois de 2014. Par rapport au semestre précédent, **les exportations reculent de 0,2%** (à 217,4 Md€) **et les importations de 1,2%** (à 246,7 Md€³).

A l'export, ce repli reste toutefois très léger et devra être confirmé par les données en volume et incluant les services que l'INSEE publiera le 14 août. Au premier trimestre, la baisse des échanges de biens en valeur annoncée par les Douanes coexistait ainsi avec une progression des échanges totaux (biens et services) en volume.

En outre, si les exportations de certains secteurs connaissent un recul assez net – pharmacie (-6,3%, après avoir déjà baissé de 3,9% au semestre précédent), agroalimentaire (-1,7% après -2,8%, pour partie du fait de baisses de prix) – **quelques-uns affichent à l'inverse une progression dynamique : l'aéronautique et le spatial** (exportations en hausse de 4%, excédent progressant de plus de 20%), qui reste notre premier excédent sectoriel, à 12,6 Md€ ; **l'automobile**, qui voit ses exportations croître de 2,8% et réduit son déficit de plus d'un quart (passage de 2,6 Md€ à 1,9 Md€) ; la **chimie**, dont les bonnes performances font notre 2^{ème} excédent sectoriel ce semestre (à 5,1 Md€), devant l'agroalimentaire.

A l'import (cf. analyses sectorielles), la baisse touche très majoritairement l'énergie, dont la consommation a fléchi, en lien notamment avec un hiver peu rigoureux.

Ce faible dynamisme des échanges s'inscrit par ailleurs dans un contexte de faible vigueur du commerce mondial (voir fiche n°2), qui a marqué le pas en début d'année 2014.

³ Données FAB. Par rapport au 1^{er} semestre de l'an dernier, la baisse est respectivement de 0,5% et 1%.

2. A 29 Md€ sur 6 mois, le déficit commercial repasse sous la barre des 30 Md€ pour la première fois depuis 2010.

Après s'être légèrement creusé au 2^{ème} semestre 2013, le déficit commercial reprend sa réduction et passe sous la barre des 30 Md€ pour la première fois depuis 2010. A 29 Md€ (FAB/ FAB⁴), il est en baisse à la fois par rapport au semestre précédent (-8,5%) et par rapport au 1^{er} semestre de l'année dernière (-5%).

Cette évolution est le résultat de la baisse des importations, conjuguée à la quasi-stabilité des exports.

Figure 2 :

Evolution des exportations et des importations de biens, par mois, depuis janvier 2010

(en Md€ - FAB/ FAB)

Source : Douanes, DG Trésor

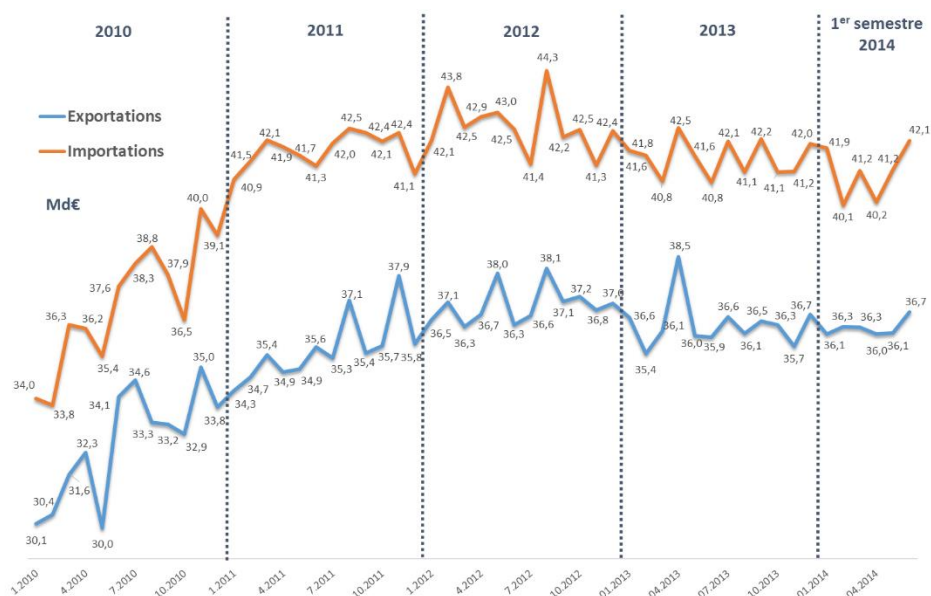
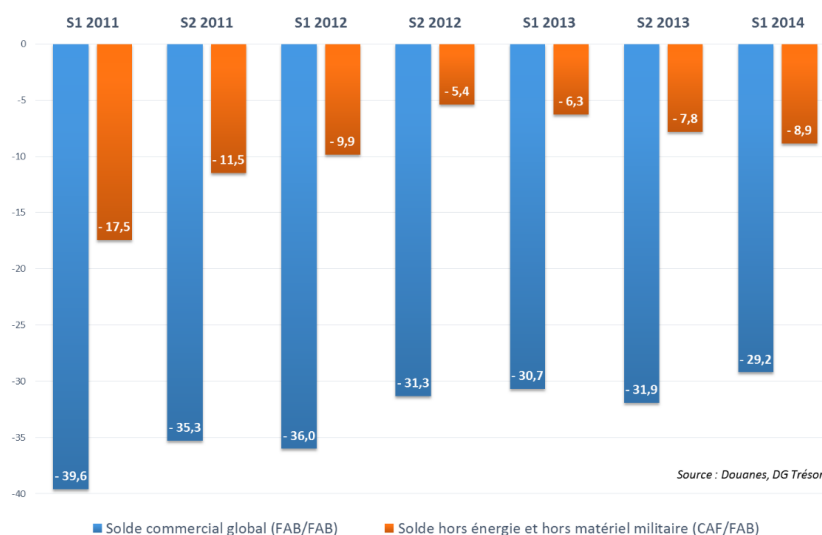


Figure 3 :

Déficit commercial total et déficit hors énergie et hors matériel militaire, par semestre, depuis 2011

(en Md€)



Source : Douanes, DG Trésor

⁴ La valeur des échanges de biens est d'abord évaluée au passage de la frontière française. Cette comptabilisation est dite **CAF/FAB** : pour les importations, « coût, assurance et fret » compris jusqu'à notre frontière nationale ; pour les exportations, « franco à bord » à notre frontière. Afin d'établir une symétrie dans l'évaluation des deux flux d'échanges, entrant et sortant, et ainsi ne pas biaiser le calcul du solde commercial, la Douane procède ensuite au calcul d'un solde **FAB/FAB** global, sur l'ensemble des échanges de biens. Cet ajustement ne peut toutefois être réalisé pour chaque catégorie de biens ; les flux par produit ou par pays partenaire restent donc exprimés en données CAF/FAB.

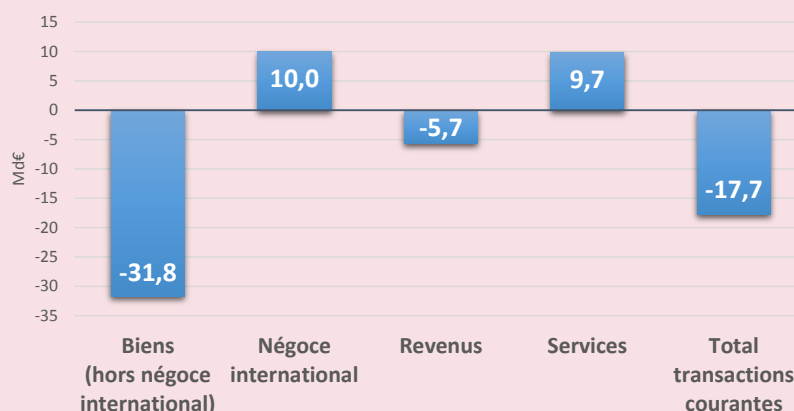
Encadré 1 : Près de 20 Md€ d'excédent sur les échanges de services et le négoce international, compensant aux deux-tiers le déficit enregistré sur les biens

Si les biens sont un poste régulièrement déficitaire des échanges extérieurs de la France, d'autres postes affichent des excédents significatifs :

- les services, pour lesquels il devrait atteindre ce semestre **près de 10 Md€** ;
- le **négoce international** (activité d'achat et de revente de marchandises à des non-résidents, sans que celles-ci franchissent physiquement la frontière française*), non comptabilisé par les Douanes mais qui fait partie des exportations de biens, au sens de la balance des paiements comme des comptes nationaux. Il devrait lui aussi afficher un excédent de quelque **10 Md€**.

Au total, ces 2 postes contrebalancent donc à hauteur des deux-tiers le déficit des échanges de biens.

Figure 4 : Principales composantes de la balance courante de la France au 1^{er} semestre 2014 (en Md€)**



Source : Banque de France. Données corrigées des variations saisonnières.

* Le négoce international désigne (i) les achats de marchandises étrangères, non importées sur le territoire douanier français, puis revendues à des non-résidents, ainsi que (ii) les achats et ventes à des non-résidents de marchandises françaises ne quittant pas le territoire douanier français.

** La balance des paiements de la France pour le premier semestre 2014 sera publiée par la Banque de France le 12 août 2014. Dans l'attente, les données ci-dessus reposent sur les 5 premiers mois de l'année, le 6^{ème} mois étant considéré identique au 5^{ème}.

Par ailleurs, le champ des échanges de biens comporte quelques différences par rapport à celui utilisé par les Douanes, de sorte que les chiffres ne correspondent pas exactement à ceux publiés aujourd'hui.

3. A près de 9 Md€, le déficit hors énergie et hors matériel militaire se dégrade pour le deuxième semestre consécutif (+13%) mais il reste inférieur de moitié à son pic de 2011.

Par rapport au semestre précédent, la progression est de 13%, le déficit passant de 7,8 Md€ à 8,9 Md€. Il se détériore également de manière sensible par rapport à la même période l'an dernier (+41%).

Il reste néanmoins inférieur de près de moitié à son pic historique de 2011 (17 Md€ au premier semestre).

Encadré 2 : Forte révision à la baisse du déficit courant de la France sur les 3 dernières années

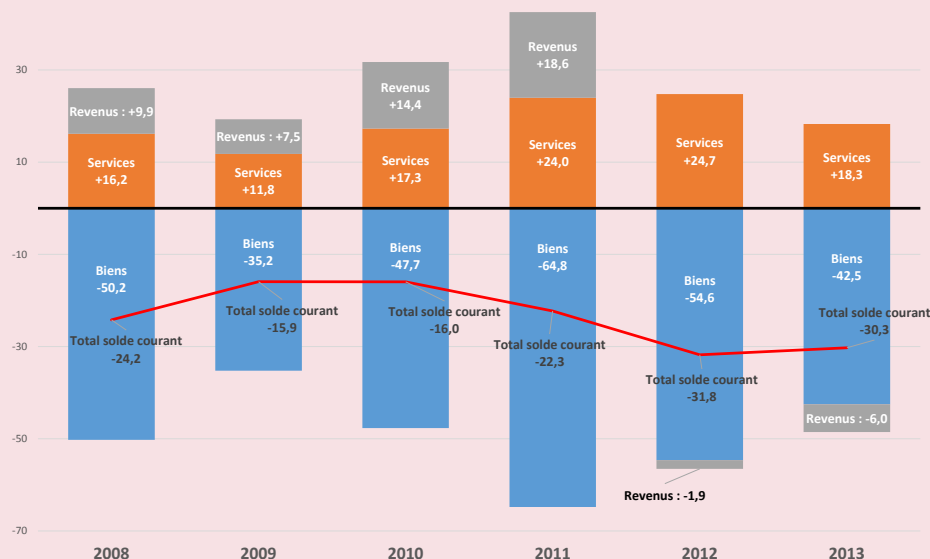
La Banque de France a publié le 23 juin la balance des paiements de la France pour 2013.

📌 En 2013, le déficit courant affiche une **légère réduction**, à **30,3 Md€ (1,4 % du PIB)** après 31,8 Md€ en 2012 (1,5 % du PIB).

En effet, si le déficit des échanges de biens a poursuivi sa réduction (de 12 Md€, passant à 42,5 Md€ après 54,6 Md€ en 2012), 2 postes affichent une dégradation : (i) les services, dont l'excédent se dégrade de 6 Md€ (à 18,3 Md€, après 24,7 Md€ en 2012). Cette détérioration est due aux recettes de propriété intellectuelle (en

baisse de 2,1 Md€, notamment du fait de l'expiration de redevances et licences pharmaceutiques), aux services de télécommunication, d'informatique et d'information ((-1,6 Md€) et aux services de transport (-1,4 Md€). (ii) **les revenus** échangés avec l'étranger, dont le solde, devenu négatif en 2012 (-1,9 Md€), année de forte chute, se creuse de 4 Md€ en 2013 (passant à -6 Md€). La Banque de France attribue cette évolution au fait que le secteur financier français s'est largement désengagé des obligations étrangères à rendement élevé, tandis que l'endettement, essentiellement public, vis-à-vis des non-résidents a augmenté, accroissant les intérêts à verser, même si cet effet est modéré par la réduction des taux longs.

Figure 5 : Solde de la balance courante de la France et ses composantes, par an depuis 2008 (en Md€)



Source : Banque de France ; traitement DG Trésor.

✎ Par ailleurs, le déficit courant de 2013 comme celui des années antérieures est fortement réduit du fait de révisions des données, qui le font **baisser de 13 Md€** en 2011 (passage de 35 Md€ à 22 Md€) et 2012 (passage de 44 Md€ à 32 Md€) – soit **0,6 points de PIB** pour chacune de ces années – et ont un impact d'ampleur analogue en 2013⁵.

Ainsi, alors que le déficit 2012 avait été annoncé à 2,2% du PIB, il n'en représente plus que 1,5%. De même, **l'indicateur suivi par la Commission européenne** (moyenne sur 3 ans, avec un seuil d'alerte à -4% du PIB) **s'établit à 1,3%**.

- - -

Le rapport annuel sur la balance des paiements, sur le site de la Banque de France : <https://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/balance-des-paiements-et-autres-statistiques-internationales/la-balance-des-paiements-et-la-position-exterieure.html> .

4. La reprise dans les économies avancées pourrait soutenir les exportations françaises au cours des prochains mois

Sur l'ensemble de l'année 2014, l'INSEE anticipait, dans ses dernières prévisions de juin, une légère accélération

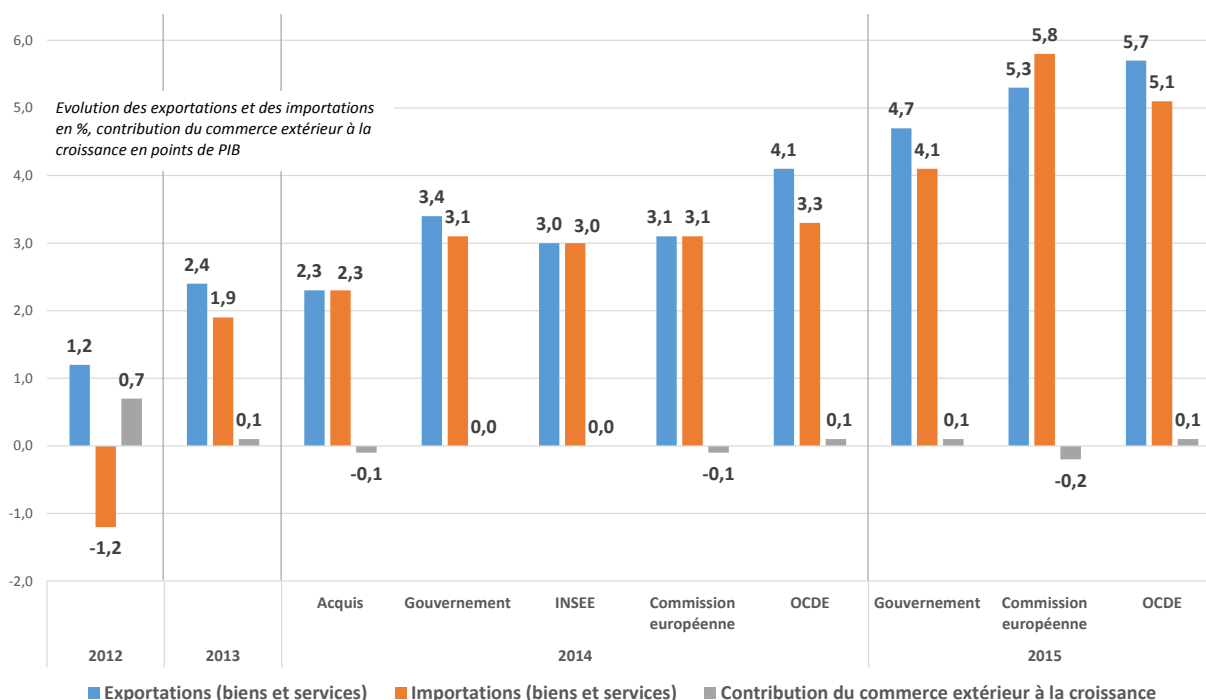
⁵ A noter que la révision du PIB par l'INSEE à la hausse en mai dernier (passage des comptes nationaux en base 2010) n'impacte que très marginalement le niveau du déficit en % du PIB, la quasi-totalité de l'amélioration étant due à la révision par la BDF des montants en valeur absolue.

des exportations françaises⁶ : +3,0%, après +2,4% en 2013⁷. Elles seraient soutenues par un **redressement de la demande extérieure adressée à la France** (+3,3%, après +0,9% en 2012 et +1,8% en 2013), appuyée par la reprise à l'œuvre dans les économies avancées.

L'accélération s'amplifierait en 2015, selon la plupart des prévisionnistes, avec une croissance attendue des exports comprise entre 4,7% (programme de stabilité) et 5,7% (OCDE).

Toutefois, la contribution du commerce extérieur à la croissance française resterait proche de 0 en 2014, du fait d'une progression des importations (+3,0%) analogue à celle des exportations.

Figure 6 : Evolution des exportations et des importations (biens et services, en volume) et contribution du commerce extérieur à la croissance : données 2012 et 2013 et projections pour 2014 et 2015



Sources : INSEE (27 juin 2014), données en volume, aux prix de l'année précédente chaînés. Gouvernement : programme de stabilité de la France 2014-2017 (23 avril 2014). Commission européenne : prévisions du 5 mai 2014. OCDE : Perspectives économiques, 6 mai 2014.

⁶ Ces prévisions portent sur les exportations de biens et de services, en volume.

⁷ Note de conjoncture, 15 juin 2014.

Une croissance modeste de l'activité en 2014, qui permettrait toutefois le redémarrage du commerce mondial

- ✓ **En 2014, la croissance mondiale devrait rester modeste (prévision FMI de 3,4 %), en légère hausse par rapport à 2013. L'activité en zone euro, premier client de la France à l'export, devrait toutefois nettement accélérer par rapport à 2013.**
- ✓ **Le commerce mondial devrait croître à un rythme supérieur à celui de l'activité mondiale (4,0 % selon le FMI, après 3,0 % en 2013). Au sein de la zone euro, les échanges devraient progresser.**

1. En 2014, la croissance mondiale n'accélérerait que légèrement, à 3,4 % selon le FMI après 3,2 % en 2013

La croissance mondiale devrait rester assez modeste en 2014, proche de son niveau de 2013. Le Fonds monétaire international (FMI)⁸ anticipe ainsi une croissance de **3,4 %**, légèrement supérieure à celle de l'an dernier (3,2%). L'activité accélérerait dans les pays avancés (prévision FMI de 1,8 % après 1,3 %), notamment en zone euro, tandis que la croissance du PIB dans les économies émergentes se stabiliserait à un niveau moindre qu'avant crise.

En zone euro, la croissance de l'activité serait en nette hausse par rapport à l'année dernière (+1,1 % selon le FMI après -0,4 % en 2013). La disparition progressive des freins budgétaires et financiers à l'activité soutiendrait le redémarrage de la demande intérieure, qui deviendrait le principal moteur de la croissance ; les exportations seraient également soutenues par l'accélération de la demande mondiale. Cependant les disparités internes à la zone subsistent. **Les indicateurs conjoncturels disponibles**, notamment les enquêtes de conjoncture, bien ancrées en phase d'expansion malgré une inflexion au printemps, **suggèrent une croissance modérée de l'activité au 2nd semestre après un premier semestre déjà peu dynamique.**

Dans le reste du monde, l'activité resterait plus dynamique, notamment dans les pays anglo-saxons :

- **aux États-Unis, la croissance résisterait (1,7% selon le FMI, après 1,9% en 2013⁹),** en dépit des mauvais résultats du 1^{er} trimestre 2014, affectés négativement par les conditions climatiques. Le rebond marqué du 2^e trimestre tend à confirmer la solidité de la reprise américaine ;
- **au Japon, la croissance resterait allante (1,6 % selon le FMI après 1,5 % en 2013).** Elle connaîtrait cependant des contrecoups marqués, en lien notamment avec les hausses de TVA programmées dans le cadre des *Abenomics* ;
- **dans les économies émergentes, la croissance se stabiliserait en 2014 (prévision FMI de 4,6 % après 4,7 % en 2013), à un rythme nettement inférieur à celui prévalant avant 2008** (croissance annuelle comprise entre 7,3 % et 8,8 % de 2004 à 2007).

⁸ Actualisation de juillet 2014 du *World Economic Outlook* (WEO).

⁹ Selon la dernière estimation du BEA (*Bureau of Economic Analysis*), la croissance de l'activité américaine a atteint 2,2 % en 2013.

Au total, la croissance mondiale reste néanmoins soumise à des aléas. En zone euro, une amélioration plus rapide que prévue des conditions financières pourrait soutenir la croissance. Dans les pays émergents, une reprise plus dynamique des pays développés ou un assouplissement monétaire dès 2014 constituent des aléas haussiers. À l'inverse, un regain de tensions financières en zone euro ou encore une accentuation des tensions politiques dans les pays émergents sont de nature à peser sur la croissance.

2. Le commerce mondial connaîtrait lui aussi une accélération et progresserait plus vite que l'activité (+4% selon le FMI)

D'après les principaux organismes internationaux, **le redémarrage du commerce mondial devrait être plus marqué que celui de l'activité : il progresserait de 4,0 % en 2014 selon le FMI, après 3,1 % en 2013¹⁰ (biens et services).** L'OCDE anticipe même une croissance plus élevée, de 4,4%, tout comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à 4,7% (sur le seul champ des biens). **Les indicateurs disponibles vont dans le sens de cette amélioration des perspectives**, notamment les indices des directeurs d'achat (cf. Figure 7).

Ces rythmes restent malgré cela en-deçà de la moyenne annuelle de 5,4% qui avait été enregistrée sur la décennie précédente, de 2002 à 2012.

Figure 7 :

Commerce mondial et indice PMI manufacturier mondial, depuis 2004

Sources : Centraal Planbureau (CPB), Markit

Derniers points : mai (commerce), juillet (PMI)

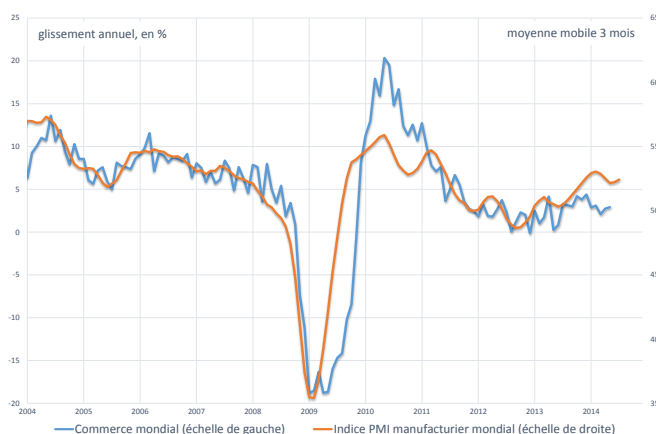
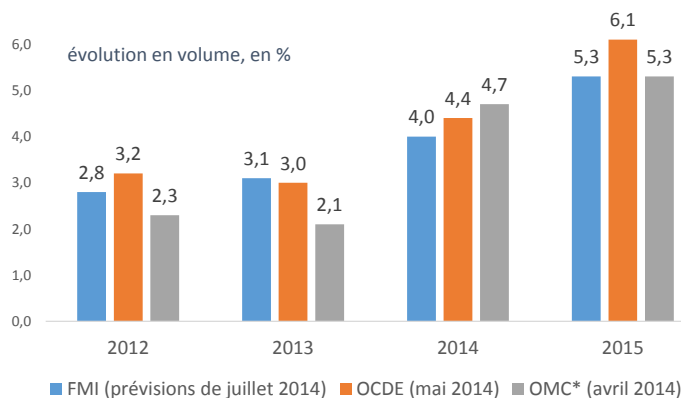


Figure 8 :

Croissance annuelle du commerce mondial, en volume, et projections (%)

* Les données et prévisions du FMI et de l'OCDE couvrent les échanges de biens et de services. Celles de l'OMC ne portent que sur les biens.

Sources : FMI, Perspectives économiques mondiales, actualisation de juillet 2014 ; OCDE, Perspectives économiques, mai 2014 ; OMC, avril 2014.



¹⁰ Taux de croissance annuel moyen, en volume.

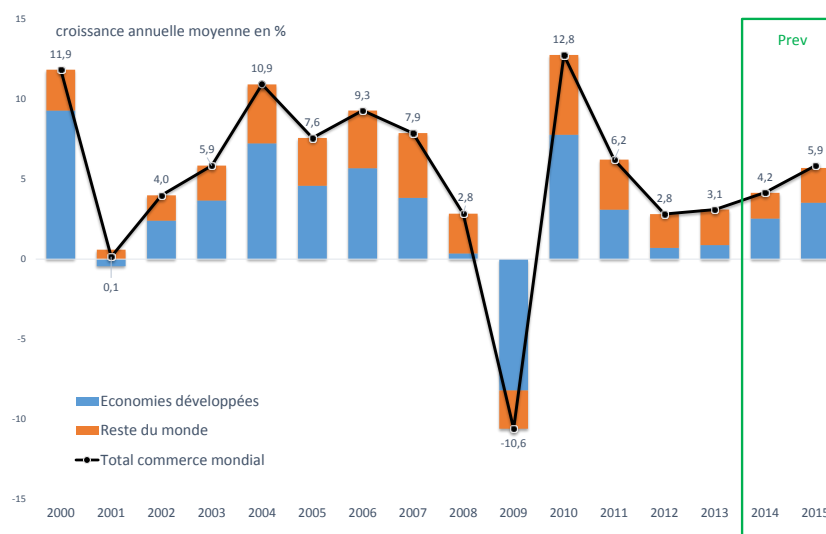
En termes régionaux, les échanges dans les économies émergentes et en voie de développement seraient moins dynamiques qu'en 2012 et 2013, affectés par les difficultés traversées par une partie des émergents : le FMI prévoit une croissance des importations de **4,7%** en 2014, soit un point de moins qu'au cours des 2 années précédentes (5,7% en 2012 et en 2013). Ces chiffres demeurent très inférieurs au rythme connu avant la crise, avec des taux de croissance annuelle compris entre 12% et 16% sur la période 2003-2007.

La contribution des économies développées à la progression du commerce mondial serait en revanche en nette progression, reflet de la reprise dans cette zone, avec une croissance de **3,5%** anticipée par le FMI pour les importations (après 1,4 % en 2013) et de 2,4% pour les exportations.

Figure 9 :

Commerce mondial : évolution annuelle et contribution des principales zones

Source : FMI, Perspectives économiques mondiales, avril 2014 et actualisation de juillet 2014. Prévision DG Trésor.



Les réformes se poursuivent en faveur d'une économie française plus compétitive et d'un appui renforcé aux entreprises à l'export

- ✓ Depuis 2012, **un ensemble d'actions est engagé au service du renforcement de la compétitivité des entreprises**. Il s'articule autour de plusieurs axes : **baisse du coût du travail** et allègement de prélèvements obligatoires, **simplification** de la vie des entreprises, **réformes des marchés des biens, des services et du travail**, **soutien à l'innovation**, afin d'agir à la fois sur la compétitivité prix et hors prix.
- ✓ En parallèle, **l'amélioration des dispositifs publics d'accompagnement à l'export se poursuit**, tandis que **la stratégie des « familles » à l'export mise en place en 2012 va être approfondie**.

3. Renforcer la compétitivité des entreprises françaises par plusieurs leviers : baisse des charges, réforme des marchés des biens, des services et du travail, simplification administrative, soutien à l'innovation.

Il s'agit de l'un des axes majeurs de l'action économique du gouvernement, articulé autour de **plusieurs axes : baisse du coût du travail et allègement de prélèvements obligatoires, simplification de la vie des entreprises, réformes des marchés des biens et services ainsi que du travail, soutien à l'innovation**.

Une politique de baisse du coût du travail, portée par le CICE et le pacte de responsabilité et de solidarité

La politique de baisse du coût du travail a été engagée avec la mise en place du Crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE) à hauteur de 20Md€ et sa montée en charge au 1^{er} Janvier 2014, maintenue en dépit de contraintes budgétaires fortes.

Le Pacte de responsabilité et de solidarité amplifie cette baisse des coûts salariaux et comporte également un volet fiscal et de simplification, afin de redonner des marges financières aux entreprises. Il se déploiera progressivement jusqu'en 2017.

Encadré 3 : Le Crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE) : 20 Md€ soit 3% de baisse du coût du travail

Le **Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (CICE)**, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013 et d'un montant de 20 Md€ (dont 10Md€ en 2014), est passé en 2014 à 6 % de la masse salariale pour les salaires ne dépassant pas 2,5 fois le SMIC. Il induit une **baisse du coût du travail de 3 % en moyenne**.

Encadré 4 : Le Pacte de responsabilité et de solidarité : allègements de charges, modernisation fiscale, simplification, emploi, solidarité

Le **Pacte de responsabilité et de solidarité** est structuré autour de **5 piliers** :

- une **poursuite de l'allègement des charges sur le travail**, à hauteur de **10 Md€** à l'horizon 2017 (dont 4,5Md€ sur les salaires inférieurs à 1,6 SMIC) ;
- une **modernisation du système fiscal des entreprises** (suppression de la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S), de la surtaxe de l'impôt sur les sociétés (IS) et réduction du taux normal d'IS) équivalente à environ **10 Md€** ;

- un **agenda de simplification renforcé** : le mouvement de simplification de la vie administrative des entreprises sera accentué (loi d'habilitation du 2 janvier 2014, projet de loi du 25 juin qui reprend une partie des 50 mesures de simplification présentées par le Conseil de la simplification en janvier) ;
- **l'emploi et la modernisation du dialogue social** : en contrepartie du Pacte, les entreprises s'engageront en termes d'emploi, notamment des jeunes, de formation professionnelle et de qualité de l'emploi ;
- des **mesures de solidarité pour les ménages modestes** : le Pacte prévoit également d'ici 2017 des mesures de solidarité équivalentes à 5 Md€ et favorables au pouvoir d'achat des plus modestes (réduction des cotisations salariales jusqu'à 1,3 SMIC, allègement de la fiscalité pesant sur les ménages modestes), dont 1Md€ dès 2014 financés par les bons résultats de la lutte contre la fraude fiscale. Les premières mesures seront ainsi votées dès cet été, dans le cadre des projets de lois de finances rectificative et de financement rectificative de la sécurité sociale, en cours de discussion au Parlement, puis complétées dans les prochains textes financiers présentés par le Gouvernement.

Des réformes structurelles visant à simplifier l'environnement réglementaire et à intensifier la concurrence dans un certain nombre de secteurs

- Plusieurs actions ont été engagées pour simplifier l'environnement réglementaire ainsi qu'en faveur de la concurrence ; elles bénéficieront aux ménages comme aux entreprises. 50 mesures de simplification ont déjà été présentées au gouvernement par le Conseil de la simplification pour les entreprises et seront mises en œuvre d'ici le 1^{er} janvier 2015 ; 50 nouvelles mesures sont attendues pour le mois d'octobre 2014. Elles recouvrent différents pans de la vie des entreprises – droit du travail, sécurité sociale, contraintes fiscales en particulier – et doivent favoriser la baisse des coûts d'administration et dès lors de production.
- Ces mesures seront complétées d'une loi sur la croissance et le pouvoir d'achat à l'automne prochain. Elle contiendra notamment des mesures visant à intensifier la concurrence au sein des professions réglementées et permettra de redonner à hauteur de 6,5 Md€ de pouvoir d'achat aux consommateurs de ces services, ménages comme entreprises.

Encadré 5 : Un renforcement de la concurrence, au service des entreprises et des ménages

Des réformes sectorielles en faveur de la concurrence sont en cours dans les services (professions du droit et du chiffre, tarifs des professions réglementées notamment), la santé (prothèses auditives et dentaires notamment, après les avancées de la loi consommation sur l'optique), l'énergie (libéralisation des tarifs du gaz et de l'électricité pour les professionnels), le marché immobilier (libération du foncier, soutien à la construction) et les transports (domaine ferroviaire, taxis et transport par autocar).

Une loi relative à la croissance et au pouvoir d'achat a été annoncée par le ministre de l'économie pour cet automne. Elle portera notamment sur l'intensification de la concurrence au sein des professions réglementées (huissiers, greffiers des tribunaux de commerce, avocats, professions de la santé, auto-écoles...) et permettra de renforcer la compétitivité des entreprises, de soutenir l'emploi et le pouvoir d'achat des ménages (à hauteur de 6,5 Md€).

Le marché du travail est l'objet de plusieurs réformes, adoptées ou à venir

- Il a connu plusieurs réformes importantes : loi relative à la sécurisation de l'emploi, réforme de la formation professionnelle, nouvelle convention d'assurance chômage.
- Par ailleurs, lors de la conférence sociale des 7 et 8 juillet, une réflexion a été lancée sur la poursuite de ces réformes du marché du travail, notamment autour des effets de seuil. Le gouvernement souhaite engager le débat avec les partenaires sociaux sur ces seuils susceptibles de freiner l'expansion des entreprises. Le Pacte de responsabilité et de solidarité a du reste d'ores et déjà fait un premier pas, à travers l'alignement des taux de cotisations sociales employeur.

Encadré 6 : Plusieurs réformes du marché du travail à l'appui de la compétitivité des entreprises, tout en renforçant les droits des salariés

- Le fonctionnement du marché du travail a été réformé par la **loi du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi**. Elle renforce les droits et sécurités des salariés, tout en **facilitant l'adaptation des entreprises aux chocs conjoncturels**, en réduisant la segmentation et l'incertitude juridique pour les entreprises liée au licenciement.
- **Lancées lors de la conférence sociale des 7 et 8 juillet, des réflexions sur la poursuite des réformes du marché du travail sont en cours**. Elles portent notamment sur le **prolongement de l'accord sur la sécurisation de l'emploi**, sur les **effets de seuil** au sein des entreprises et sur l'encadrement du **travail le dimanche** (augmentation du nombre de dimanche et de zones).

Une amélioration des conditions de financement des petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que des projets innovants

Cet axe d'action doit permettre de **renforcer les gains de productivité et la compétitivité hors coût des entreprises, composante importante de leur compétitivité au même titre que celle reposant sur les coûts**. C'est ainsi qu'un ensemble de mesures ont été lancées visant à **orienter davantage l'épargne nationale vers le financement des PME et des entreprises de taille intermédiaire** (réforme du plan d'épargne en actions) et favoriser le capital-investissement d'entreprise. Il en va de même de la **deuxième étape du Programme d'investissements d'avenir (PIA)**, du soutien à l'innovation à travers le **renforcement des dispositifs spécifiques aux PME innovantes** (Jeunes entreprises innovantes, JEI, et Crédit d'impôt innovation, CII, en particulier) et du **plan « innovation »** annoncé fin 2013.

Une réforme de l'organisation territoriale en vue de créer des régions de dimension européenne

Enfin, le gouvernement s'est engagé en faveur d'une **réforme de l'organisation territoriale** de la France, avec notamment le passage, au 1^{er} janvier 2016, de 22 à 14 régions, qui seront de taille européenne et capables de bâtir des stratégies territoriales ambitieuses, en particulier en matière économique, et de rationaliser l'aide au développement des entreprises.

Au total, une grande partie de ces mesures doit aussi concourir à l'attractivité de notre économie pour les investisseurs étrangers, qui sauront qu'ils pourront bénéficier d'un environnement économique compétitif et favorable au développement de leur activité.

4. Poursuivre l'amélioration des dispositifs publics d'accompagnement à l'export et approfondir la stratégie des « familles » à l'export

Achever la fusion d'Ubifrance et de l'Agence française pour les investissements internationaux (AFII)

Le Président de la République a annoncé lors du Conseil stratégique de l'attractivité le 17 février 2014 **la fusion d'Ubifrance, l'Agence française pour le développement international des entreprises, et de l'Agence française pour les investissements internationaux (AFII)**. Cette fusion permettra de renforcer l'efficacité des outils au service du développement international des entreprises et de l'attractivité du territoire. Elle permettra de regrouper dans une même structure les savoir-faire et expertises des deux réseaux, leur capacité à vendre l'excellence française ainsi que le dynamisme de notre tissu productif, à identifier les besoins des entreprises et à développer les partenariats entre entreprises françaises et étrangères. Elle permettra également d'étendre très largement les moyens de la France consacrés à la promotion de l'attractivité.

Au-delà, ce sont l'ensemble des acteurs au service du développement des entreprises à l'international (régions et chambres de commerce notamment) **qui doivent former une véritable « équipe de France de l'export »**, lisible, où chacun connaît son rôle et offrant des prestations claires, accessibles, homogènes et de qualité.

Amplifier et compléter la stratégie des « familles » à l'export

La stratégie des « familles » prioritaires de produits à l'export mise en place en 2012 vise à mieux structurer et positionner l'offre française en termes de pays et secteurs porteurs, de manière à répondre aux évolutions anticipées de la demande mondiale tout en capitalisant sur les atouts sectoriels existants de la France à l'international. Elle s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs du soutien export, ainsi que sur le dispositif des « fédérateurs » désignés en 2013, pour chacune des 4 « familles » identifiées : « mieux se nourrir », « mieux se soigner », « mieux vivre en ville » et « mieux communiquer » (cf. fiche sur l'évolution sectorielle des échanges). **Leur mission reste double : identification de projets** dans les pays cibles et **meilleure structuration de l'offre**. Les premières actions conduites ont été particulièrement significatives dans les secteurs de la santé et de la ville durable, avec le suivi d'une vingtaine de projets et la création d'une marque ombrelle de la ville durable, Vivapolis.

Afin de mieux cibler les démarches entreprises et de gagner en efficacité, **les fédérateurs vont désormais resserrer leur action sur un nombre plus limité de pays**, en cours d'identification : cinq pays de priorité de premier rang et cinq de deuxième rang.

Par ailleurs, l'approche va être étendue à d'autres familles de produits, en particulier les industries créatives et culturelles et le voyage / tourisme.

Poursuivre l'amélioration des instruments d'appui aux entreprises et l'accompagnement personnalisé

Le programme d'accompagnement personnalisé à l'export de 1 000 PME et ETI de croissance d'ici fin 2015 se poursuit. L'action des 26 conseillers d'affaires internationaux (CAI) d'Ubifrance déployés au sein des antennes régionales de Bpifrance a enregistré des résultats très satisfaisants : à fin juin, 530 PME et ETI ont donné leur accord pour bénéficier de l'accompagnement (pour un objectif de 600 à fin 2014).

Au total, depuis le 1^{er} janvier 2014, Ubifrance a accompagné, en propre, 4 262 PME et ETI différentes basées en France, à travers des opérations collectives et des prestations individuelles. S'agissant de l'impact à six mois, les enquêtes IPSOS du 1^{er} trimestre 2014 montrent une légère amélioration du taux d'impact pour les PME et ETI : 33% des entreprises accompagnées ont réalisé un nouveau « courant d'affaires », contre 30% au 1^{er} trimestre de l'année dernière.

La progression se poursuit vers l'objectif d'augmenter de 25% le nombre de volontaires internationaux en entreprises (VIE) d'ici la fin 2015 et de renforcer de l'accès des PME et ETI au dispositif VIE. Le 1^{er} semestre 2014 enregistre ainsi une progression de 9% du nombre de VIE en poste – et de 7,5% dans les PME et ETI.

Encadré 7 : Une croissance de près de 10% du nombre de volontaires internationaux en entreprise (VIE) en poste sur le premier semestre

- Avec 8 297 VIE en poste à fin juin et 2 776 départs de VIE à l'étranger au 1^{er} semestre 2014, **l'activité VIE est toujours bien orientée**, avec des taux de croissance qui se maintiennent à un haut niveau depuis le début de l'année (+9% pour le nombre de VIE en poste, par rapport à la même période en 2013, et +4% pour le nombre de départs de VIE à l'étranger) ;
- **Il en va de même sur le segment des PME et des ETI** : +7,5% pour le nombre de VIE en poste, +12% pour le nombre de départs de VIE à l'étranger, +14% pour le nombre de nouvelles entreprises utilisatrices des VIE.

Poursuivre l'amélioration des financements export afin d'en maintenir la compétitivité

Trois séries de réformes ont été mises en œuvre depuis l'été 2012. Elles s'inscrivent dans le cadre du Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi, qui prévoit de « permettre aux entreprises de se battre

à armes égales avec leurs concurrentes en les faisant bénéficier de dispositifs de financement export alignés sur les meilleures pratiques étrangères ».

- **Les sources de financement des exportations françaises ont été élargies** (loi de finances rectificative du 29 décembre 2012), à travers 3 dispositifs : (i) **la garantie de refinancement**, qui offre un nouvel accès à la liquidité aux banques accordant des crédits-export ; (ii) **la garantie de change sur la valeur résiduelle des aéronefs**, qui devrait permettre de développer les financements en euros de ce type d'actifs ; (iii) **l'extension du bénéfice de la garantie dite pure et inconditionnelle**, auparavant réservée aux seuls avions gros porteurs, à la plupart des avions et hélicoptères civils.
- Un **plan d'action** a été présenté en mai 2013 **visant à développer l'accès des PME et des ETI aux soutiens financiers à l'export**, accompagné de la création d'un **label de commercialisation de l'ensemble des dispositifs publics existants** (« Bpifrance export »).
- **Une troisième série de réformes a été introduite fin 2013 (loi de finances rectificative du 29 décembre)**. Elle comprend : (i) **le relèvement de 900 M€ à 2 Md€ du plafond des garanties octroyées dans le cadre de la construction de navires de croisière**, réforme rendue nécessaire par l'accroissement de la taille et donc du prix de ce type de navires ; (ii) **la création d'un mécanisme d'intervention rapide de l'État sur le marché de l'assurance-crédit de court terme** (durée de crédit inférieure à deux ans), **destiné à être utilisé sur des zones géographiques délaissées par le marché privé**. Ainsi en cas de crise, un dispositif public pourra prendre sans délai le relais des assureurs-crédit privés. La procédure s'inspirera directement des dispositifs « Cap Export » et « Cap + Export », qui ont fonctionné entre 2009 et 2011 ; (iii) **l'élargissement du champ des bénéficiaires de la garantie de refinancement**, certains refinanceurs potentiels importants n'étaient pas éligibles au mécanisme mis en place fin 2012. Les principales institutions auxquelles ce dispositif a été étendu sont i/ la Caisse des dépôts et consignations (à l'exclusion du fonds d'épargne) et ses filiales, ii/ les banques centrales nationales et la Banque centrale européenne, iii/ les fonds souverains et iv/ les organismes de retraite et fonds de pension français ou étrangers.

Cet effort important de réforme, mis en œuvre depuis l'été 2012 par la Direction générale du Trésor, vise à offrir aux exportateurs français des conditions de financement compétitives sur les marchés internationaux, au service de l'objectif de redressement de notre solde commercial. La mise en œuvre de ces réformes a été réalisée à effectifs constants, en parallèle de la gestion courante des procédures de soutien.

De bons résultats dans le secteur aéronautique et spatial et la chimie, un allègement de 10% de la facture énergétique mais une baisse sensible des exportations pharmaceutiques et agricoles

- ✓ Parmi les grands secteurs à l'export, seuls 3 contribuent à la croissance des exportations et à la réduction du déficit au cours du semestre : l'aéronautique, la chimie et l'automobile.
- ✓ A l'inverse, 2 des forces sectorielles de la France à l'export, la pharmacie et l'agroalimentaire, enregistrent une baisse marquée de leurs exportations (respectivement -6,3% et -1,7%) et de leur excédent.
- ✓ Cette baisse pèse sur les « familles » de produits prioritaires de la stratégie du commerce extérieur, qui restent excédentaires sur le semestre (à hauteur de 2,8 Md€) mais voient cet excédent baisser par rapport à la même période l'année dernière.

1. De bons résultats dans l'aéronautique et spatial et la chimie, un déficit automobile qui se réduit d'un quart grâce à une hausse des exports, une facture énergétique qui s'allège de 10%.

L'aéronautique et spatial, premier moteur des exportations françaises au cours du semestre, grâce notamment aux satellites et aux hélicoptères

Le secteur aéronautique et spatial est celui qui a le plus contribué à la croissance des exportations au cours des six premiers mois de l'année. Ses ventes progressent en effet sensiblement, à la fois par rapport au semestre précédent (+4%) et à la même période en 2013 (+4,3%), **soutenues notamment par des ventes de satellites** (au Luxembourg, à la Russie et à l'Inde) **et les hélicoptères.**

En revanche, les exportations d'Airbus se replient légèrement, avec 154 appareils pour 11,6 Md€ ce semestre, contre 156 et 12,3 Md€ le semestre précédent et 161 pour 12,7 Md€ au premier semestre 2013.

Les importations du secteur enregistrant par ailleurs une baisse marquée – -8,4% soit 1,3 Md€ – **le secteur voit son excédent s'accroître de plus de 20%, à 12,6 Md€** (+22% soit près de 2,3 Md€) **et confirme sa place de premier excédent sectoriel français.**

Encadré 8 : Un maintien par rapport à 2013 du rythme de commandes d'Airbus, qui est toutefois dépassé par Boeing*

Si au 1^{er} semestre 2014, Airbus est clairement dépassé par Boeing en nombre de commandes – 499 commandes nettes, contre 290 pour l'avionneur européen – **cet écart a été très fortement réduit en juillet**, par les annonces faites lors du salon de Farnborough. **A la fin juillet, Airbus affiche ainsi 705 commandes nettes, face à 783 pour son concurrent américain.**

Le carnet de commandes de l'Européen a été **fortement impacté par des annulations** (275 au total de janvier à juillet), **en particulier celle de la commande de 70 A350 par la compagnie Emirates.**

S'agissant des livraisons, Boeing en affiche également un plus grand nombre sur le semestre, avec 342 appareils livrés au 30 juin 2014, contre 303 pour Airbus. Les livraisons d'Airbus conservent toutefois un rythme comparable à celui de 2013 (qui avait enregistré 626 livraisons sur l'ensemble de l'année).

Les appareils de la famille A320 (A319, A320 et A321) constituent une fois de plus la majorité des livraisons (237). A noter par ailleurs 53 livraisons d'A330 et 13 livraisons d'A380, sur un rythme similaire à 2013. La répartition entre moyen-courrier et long-courrier est proche pour Boeing.

Pour Airbus comme pour Boeing, les livraisons se concentrent sur les zones de forte croissance du marché de l'aviation civile : ASEAN et Chine (plus de 35% des livraisons en 2013).

Une nouvelle version de l'A330 et l'A350 bientôt certifiée

L'A350 est toujours sur les rails pour être certifié à la fin de l'été 2014 et les premières livraisons devraient intervenir avant la fin de l'année 2014. Le programme serait l'un des rares grands programmes aéronautiques à être certifié conformément aux prévisions initiales.

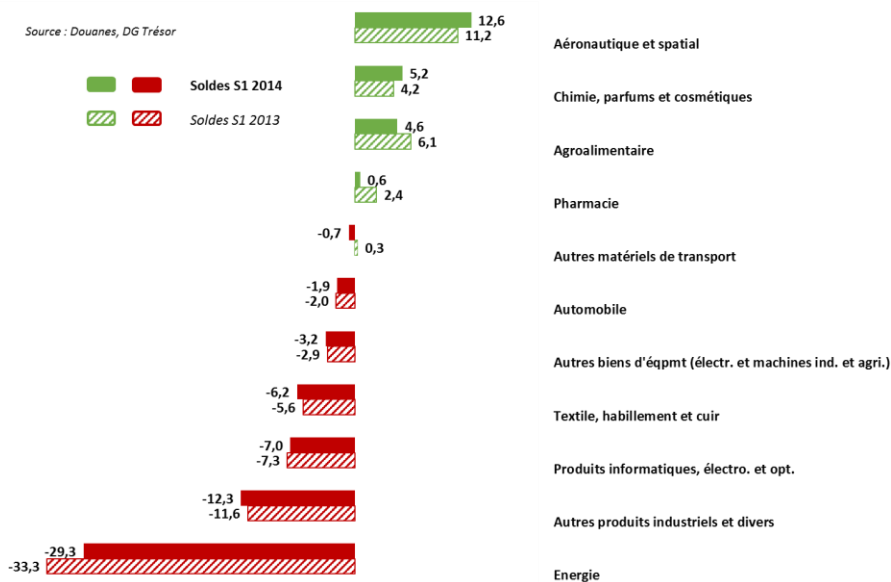
Airbus a par ailleurs annoncé au salon de Farnborough le développement d'une nouvelle version de l'A330, baptisée A330 neo, pour faire face à la forte concurrence de Boeing sur les long-courriers. Cette remotorisation et l'allègement de l'appareil permettront de réduire la consommation de carburant et devraient contribuer à remplir le carnet de commande de l'A330.

Autre avionneur français, ATR a connu un excellent début d'année, avec 144 commandes fermes, qui permettent sereinement d'envisager de continuer la montée en cadence de la production, avec 74 appareils livrés en 2013.

** Les données présentées dans cet encadré correspondent aux commandes et livraisons totales de la société Airbus (et de l'américain Boeing) ; elles diffèrent des exportations d'Airbus depuis la France, que comptabilisent les Douanes.*

Figure 10 :

Principaux déficits et excédents sectoriels au 1^{er} semestre 2014, en comparaison du 1^{er} semestre 2013 (en Md€)



Deuxième semestre consécutif de progression des exportations automobiles, portées par les véhicules malgré un léger recul des ventes d'équipements

Les exportations automobiles progressent à nouveau ce semestre (+2,8%), à près de 20 Md€. Le dynamisme retrouvé des ventes de véhicules (12,6 Md€, +5,4%) fait en effet plus que compenser le léger recul des exportations d'équipements (7,2 Md€, -1,3%). Dans le même temps, **les importations se repliant légèrement (-0,5%), le secteur voit son déficit se réduire d'un quart (-25%), passant de -2,6 Md€ à -1,9 Md€.**

Cette évolution contraste avec la forte dégradation du secteur jusqu'à la mi-2013, qui avait pesé dans la détérioration du commerce extérieur français.

La chimie se classe ce semestre en deuxième position parmi les grands secteurs, devant l'agriculture

Le poste chimie, parfums et cosmétiques affiche un excédent en hausse, à 5,1 Md€ (+2,5%), les exportations (26,3 Md€) progressant plus rapidement que les importations 21,1 Md€).

Le secteur enregistre ainsi sur le semestre le 2^{ème} excédent sectoriel en montant, derrière l'industrie aéronautique et spatiale et devant l'agroalimentaire qui passe en troisième position.

La facture énergétique s'allège de 10%

La facture énergétique (solde importations - exportations d'énergie) baisse de 10%, passant de 32,6 Md€ à 29,3 Md€, du fait du recul des importations d'énergie.

Elle est détaillée dans une fiche spécifique.

2. Des exportations et un excédent en baisse marquée dans 2 des forces sectorielles de la France à l'export, la pharmacie et l'agroalimentaire.

Les exportations pharmaceutiques reculent fortement, pour le deuxième semestre consécutif

Les exportations pharmaceutiques baissent fortement, de 6,3%, après déjà -3,9% au semestre précédent. La baisse touche en particulier les médicaments et les vaccins, notamment vers la Belgique. Les importations progressant par ailleurs fortement (+4,9%), **l'excédent traditionnellement affiché par le secteur se dégrade fortement : il passe sous le seuil du milliard d'euros,** de 2,1 Md€ au semestre précédent à 600 M€.

Des exportations agroalimentaires en baisse, en particulier dans les céréales et les boissons

Les exportations agricoles et agroalimentaires reculent de 1,7%, après avoir déjà baissé de 2,8% au semestre précédent. **Le repli a porté en particulier sur les céréales, du fait d'un recul des prix mais aussi d'une baisse des volumes échangés,** en particulier vers l'Europe, **et sur les boissons, en baisse depuis la mi-2013.** Les exportations de spiritueux vers la Chine sont notamment touchées.

Au total, **l'excédent** de ce secteur, qui constitue traditionnellement une force de la France à l'export, **se dégrade** de plus de 10%, passant de 5,2 Md€ à 4,6 Md€ - ce qui **fait perdre ce semestre à l'agroalimentaire sa place habituelle de second excédent sectoriel : il se classe en 3^{ème} position** derrière l'aéronautique et la chimie.

3. Des « familles » de produits prioritaires à l'export toujours excédentaires mais affectées par le recul des exportations agroalimentaires et pharmaceutiques.

La France continue d'afficher un excédent, de 2,8 Md€, sur les 4 « familles » de produits prioritaires à l'export¹¹.

Il est toutefois divisé par près de 2 par rapport à l'an dernier à la même période, où il s'établissait à 5,2 Md€.

Ce sont les soldes des familles « mieux se soigner » et « mieux se nourrir » qui se sont le plus dégradés, sous l'effet de la **forte baisse des exportations pharmaceutiques et agroalimentaires.**

¹¹ Dans l'attente des chiffres des échanges de services pour le mois de juin 2014, cette note présente des résultats semestriels temporaires s'agissant des services, dans lesquels le dernier mois (juin) a été supposé identique au précédent. La prise en compte du chiffre effectif sera effectuée à compter de mi-août.

Sur le semestre, **3 des 4 « familles » affichent des exportations en recul** par rapport à la même période l'an dernier : « **mieux se nourrir** » (-5,8% à 29,7 Md€), « **mieux se soigner** » (-6,6% à 22,6 Md€) et « **mieux communiquer** » (-1,1% à 14 Md€). Malgré une baisse de 26% des exportations de matériel ferroviaire (à 0,4 Md€), **les exportations de la « famille mieux vivre en ville » s'accroissent de 1,7%** (à 6,4 Md€), bénéficiant de la hausse des exportations de services de construction (+17,6% à 1,5 Md€).

Au total, sur l'ensemble des 4 familles, les exportations reculent ainsi de manière plus prononcée que les exportations totales de biens de la France au cours du semestre.

Tableau 1 :

Synthèse des évolutions des échanges extérieurs français dans les 4 « familles » de produits de la stratégie pour le commerce extérieur (en Md€, données douanes brutes collectées)

		1er semestre 2013			1er semestre 2014			Croissance en glissement annuel (15 2013 / 15 2014)	
		Exportations	Importations	Solides	Exportations	Importations	Solides	Exportations	Importations
Mieux se nourrir	Agroalimentaire	29,9	24,1	5,8	28,2	23,9	4,3	-5,8%	-0,8%
	Machines agricoles	1,6	2,4	-0,9	1,5	2,1	-0,6	-3,1%	-14,9%
	Total Mieux se nourrir	31,5	26,5	4,9	29,7	26,0	3,7	-5,6%	-2,1%
Mieux se soigner	Cosmétiques	6,2	1,9	4,3	6,3	1,9	4,4	0,8%	0,8%
	Appareils médicaux	3,1	3,8	-0,7	3,1	3,8	-0,7	-2,2%	-1,2%
	Produits pharmaceutiques	14,8	12,4	2,4	13,2	12,5	0,7	-10,7%	0,8%
	Total Mieux se soigner	24,2	18,2	6,0	22,6	18,2	4,4	-6,6%	0,3%
Mieux communiquer	Produits électroniques et matériel informatique	7,9	14,5	-6,5	7,5	13,7	-6,2	-5,2%	-5,2%
	Services de télécom., d'informatique & d'information*	6,2	6,8	-0,6	6,5	7,0	-0,5	4,0%	2,4%
	Total Mieux communiquer	14,2	21,3	-7,1	14,0	20,7	-6,7	-1,1%	-2,8%
Mieux vivre en ville	Ecoproduits	4,5	3,3	1,2	4,5	3,4	1,1	0,3%	0,8%
	Matériel ferroviaire	0,5	0,3	0,2	0,4	0,3	0,0	-25,8%	-1,6%
	Service de construction	1,3	1,3	-0,1	1,5	1,3	0,2	17,6%	-1,0%
	Total Mieux vivre en ville	6,3	5,0	1,3	6,4	5,0	1,4	1,7%	0,1%
Total 4 Mieux		68,6	71,0	-2,4	64,7	69,9	-5,2	-5,7%	-1,5%

Source : Douanes, Banque de France, DG Trésor

Figure 11 :

Evolution trimestrielle des exportations des quatre « familles » de produits prioritaires de la stratégie pour le commerce extérieur (Md€, données brutes collectées)

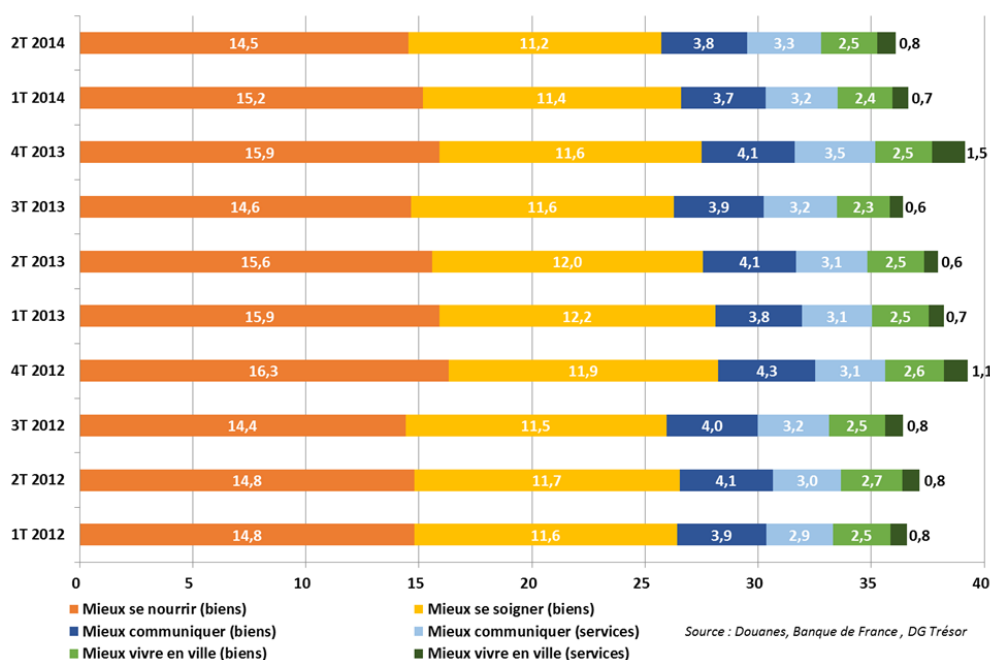


Figure 12 :

Evolution trimestrielle des soldes des quatre « familles » de produits prioritaires de la stratégie pour le commerce extérieur (Md€, données brutes collectées)

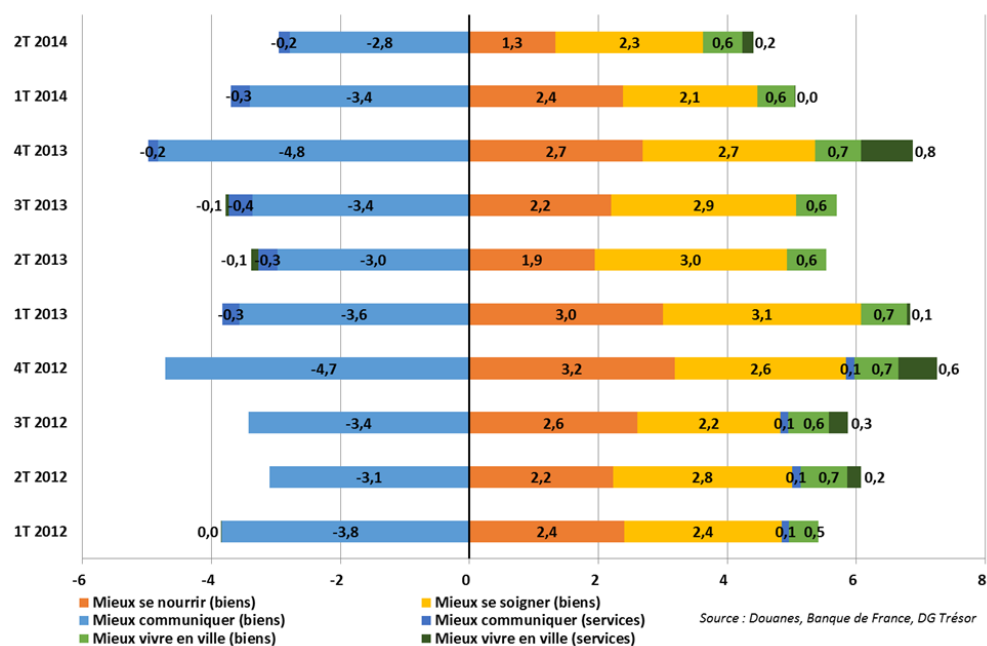


Tableau 2 : Evolution des échanges par produits (CAF/FAB en Md€)

Données estimées, CVS en semestriel et brutes en annuel		2013			1er semestre 2014			
		Md€	Poids	Croissance annuelle	Md€	Poids	Croissance par rapport au 1er semestre 2013	Contribution à la croissance annuelle (pt de pourcentage)
Ensemble CAF/FAB hors matériel militaire	Export	427,6	100,0%	-1,5%	213,1	100,0%	-0,7%	-0,7
	Import	506,6	100,0%	-2,3%	251,2	100,0%	-1,2%	-1,2
	Solde	-79,0			-38,2		-3,5%	
Ensemble CAF/FAB hors matériel militaire - hors énergie	Export	406,2	95,0%	-0,8%	202,7	95,2%	-0,6%	-0,6
	Import	419,4	82,8%	-1,3%	211,6	84,2%	0,7%	0,5
	Solde	-13,1			-8,9			
Energie	Export	21,4	5,0%	-12,8%	10,3	4,8%	-3,8%	-0,2
	Import	87,3	17,2%	-6,9%	39,7	15,8%	-9,9%	-1,7
	Solde	-65,8			-29,3			
Agroalimentaire	Export	60,2	14,1%	3,2%	29,2	13,7%	-4,4%	-0,6
	Import	49,0	9,7%	4,4%	24,6	9,8%	0,4%	0,0
	Solde	11,2			4,6			
Agricole	Export	16,4	3,8%	8,6%	7,4	3,5%	-13,5%	-0,5
	Import	12,2	2,4%	6,3%	6,0	2,4%	-1,2%	0,0
	Solde	4,2			1,4			
Boissons	Export	13,8	3,2%	0,5%	6,7	3,2%	-5,0%	-0,2
	Import	3,0	0,6%	2,2%	1,5	0,6%	0,9%	0,0
	Solde	10,8			5,2			
Produits IAA hors boissons	Export	29,9	7,0%	1,7%	15,1	7,1%	1,1%	0,1
	Import	33,7	6,7%	3,9%	17,0	6,8%	0,9%	0,1
	Solde	-3,8			-2,0			
Biens d'équipements	Export	80,5	18,8%	-2,8%	40,8	19,1%	0,2%	0,0
	Import	101,2	20,0%	-1,0%	50,8	20,2%	-0,1%	0,0
	Solde	-20,7			-10,0			
Matériels de transport	Export	92,5	21,6%	-0,7%	47,3	22,2%	2,0%	0,4
	Import	75,0	14,8%	-1,9%	37,1	14,8%	0,5%	0,1
	Solde	17,5			10,2			
Aéronautique & spatial	Export	50,9	11,9%	1,1%	26,4	12,4%	4,3%	0,5
	Import	28,9	5,7%	-4,4%	13,8	5,5%	-2,5%	-0,1
	Solde	22,0			12,6			
Automobile	Export	38,3	9,0%	-3,6%	19,8	9,3%	3,5%	0,3
	Import	42,8	8,4%	-0,5%	21,7	8,6%	2,7%	0,2
	Solde	-4,4			-1,9			
Autres produits industriels	Export	169,2	39,6%	-1,2%	84,2	39,5%	-1,0%	-0,4
	Import	190,6	37,6%	-2,5%	96,6	38,4%	1,0%	0,4
	Solde	-21,4			-12,4			
Textiles, habillement, cuir et chaussures	Export	19,5	4,6%	1,9%	10,0	4,7%	3,5%	0,2
	Import	31,2	6,2%	1,9%	16,3	6,5%	6,4%	0,4
	Solde	-11,7			-6,2			
Bois, papier et carton	Export	8,1	1,9%	-1,8%	4,1	1,9%	1,5%	0,0
	Import	12,2	2,4%	-3,1%	6,1	2,4%	-0,5%	0,0
	Solde	-4,1			-2,0			
Produits chimiques, parfums et cosmétiques	Export	51,5	12,0%	-2,2%	26,3	12,3%	1,9%	0,2
	Import	42,3	8,3%	-6,0%	21,1	8,4%	-2,2%	-0,2
	Solde	9,2			5,2			
Produits pharmaceutiques	Export	29,4	6,9%	2,2%	13,5	6,3%	-10,0%	-0,7
	Import	24,9	4,9%	-3,8%	12,9	5,1%	2,1%	0,1
	Solde	4,5			0,6			
Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers	Export	17,4	4,1%	-0,9%	8,8	4,1%	1,6%	0,1
	Import	22,7	4,5%	-0,4%	11,7	4,7%	3,6%	0,2
	Solde	-5,3			-2,9			
Produits métallurgiques et produits métalliques	Export	29,6	6,9%	-7,3%	14,5	6,8%	-3,9%	-0,3
	Import	36,0	7,1%	-3,2%	17,5	7,0%	-3,4%	-0,2
	Solde	-6,4			-3,1			
Produits manufacturés divers	Export	13,8	3,2%	4,8%	7,1	3,3%	3,3%	0,1
	Import	21,3	4,2%	-0,4%	11,1	4,4%	5,3%	0,2
	Solde	-7,6			-4,0			
Produits Divers	Export	3,8	0,9%	1,5%	1,7	0,8%	-5,0%	0,0
	Import	3,6	0,7%	-2,6%	2,1	0,8%	15,3%	0,1
	Solde	0,2			-0,4			

Source : Douanes, DG Trésor

Une facture énergétique en forte baisse (-10%) mais encore équivalente à 77% du déficit total

- ✓ La facture énergétique se réduit fortement – -10 % – au 1^{er} semestre, passant de 32,6 Md€ à 29,3 Md€, du fait d'une baisse de 8,5% des importations énergétiques.
- ✓ C'est cette baisse des importations qui est le principal facteur d'amélioration du déficit commercial sur le semestre. Elle est largement liée à une réduction de la consommation, pour partie du fait d'un hiver clément, même si les prix se sont également légèrement repliés.
- ✓ Malgré cette baisse, la facture énergétique équivaut encore à 77% de notre déficit total (hors matériel militaire).
- ✓ Nos échanges énergétiques restent déficitaires sur la majorité des produits, la France demeurant néanmoins exportatrice nette d'électricité

1. La facture énergétique se réduit de 10%, passant de 32,6 Md€ à 29,3 Md€

A 29,3 Md€ sur le semestre, la facture énergétique, qui désigne le solde importations - exportations de produits énergétiques, est en baisse de 10% par rapport au semestre précédent comme en comparaison du premier semestre de l'année dernière. Elle poursuit ainsi la tendance à la baisse amorcée depuis le 2^{ème} semestre 2012.

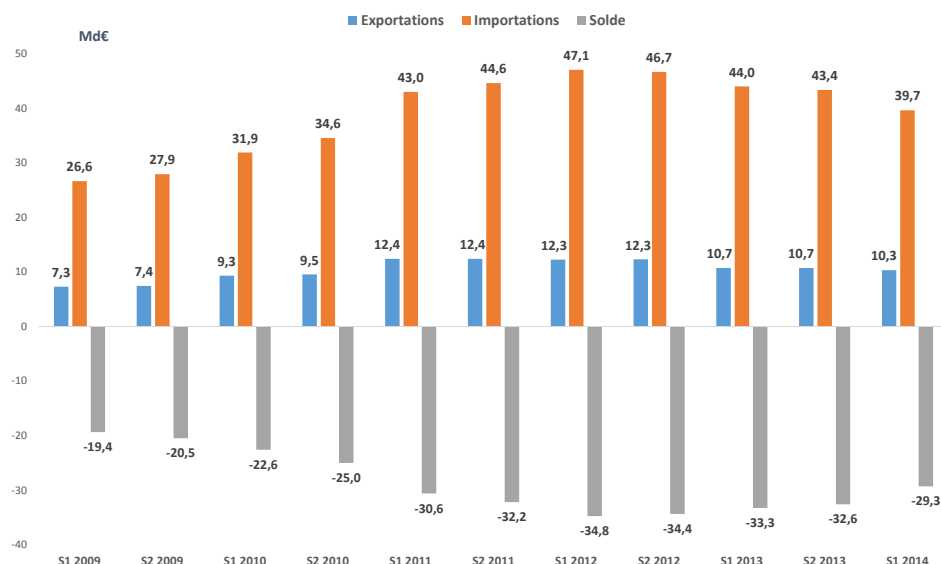
Cette diminution est le résultat d'un fort repli des importations de 8,5% en valeur, à 39,6 Md€. A 10,3 Md€, les exportations, nettement plus faibles, ont elles aussi reculé, de 3,8%.

Malgré cette baisse, la facture énergétique continue de peser fortement sur notre commerce extérieur, puisqu'elle équivaut encore à 81 % du déficit total (CAF/FAB).

Figure 13 :

Exportations et importations de produits énergétiques, depuis le 1^{er} semestre 2009 en Md€

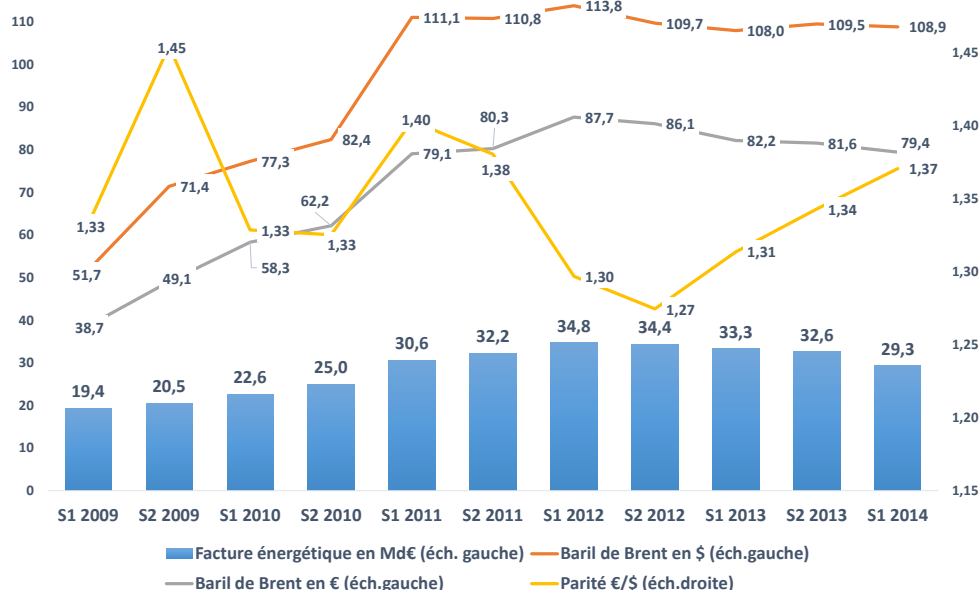
Source : Douanes, DG Trésor



Cette évolution s'inscrit dans un contexte d'une légère baisse du prix du pétrole sur le semestre (-0,5% en dollars pour le baril de Brent), dont l'effet a été amplifié par l'appréciation de l'euro (-2,7% de baisse du prix du baril en euros).

Figure 14 :

Evolution annuelle de la facture énergétique (Md€), du cours du baril de Brent (en euros et en dollars) et de la parité euro-dollar



Source : Global Insight, Douanes, DG Trésor

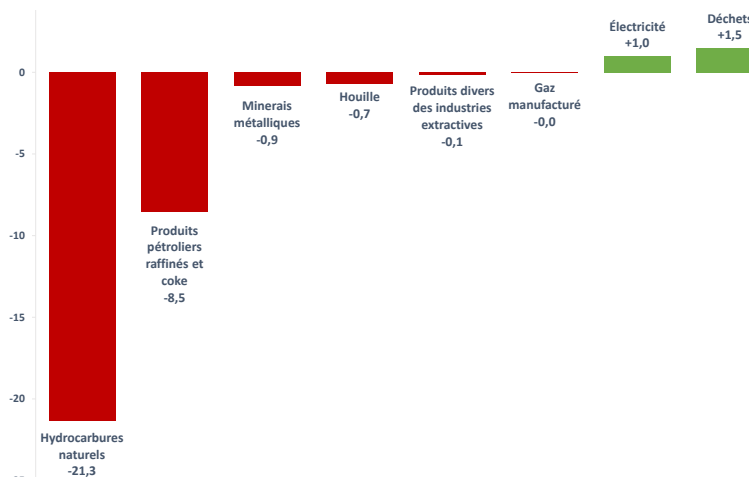
2. Nos échanges énergétiques restent déficitaires sur la majorité des produits, la France demeurant toutefois exportatrice nette d'électricité

Les produits bruts (principalement les « hydrocarbures naturels ») représentent les trois-quarts du déficit énergétique. Les produits pétroliers raffinés et le coke en constituent le quart restant.

L'excédent sur l'électricité s'élève ce semestre à 1 Md€, en forte progression – +33% – par rapport au semestre de l'année précédente.

La France est également exportatrice nette de déchets industriels (excédent de 1,5 Md€).

Figure 15 :
Soldes des échanges des principales catégories de produits énergétiques depuis le 1^{er} Semestre 2009 en M€



Source : Douanes, DG trésor

Une amélioration du solde commercial vis-à-vis de la plupart des régions du monde mais qui repose largement sur la baisse des importations

- ✓ **Les échanges de marchandises de la France restent déficitaires avec la plupart des régions du monde, à l'exception de l'Afrique, du Proche et Moyen-Orient et de l'Amérique du Sud.**
- ✓ **Le déficit se réduit sensiblement vis-à-vis de l'Union européenne et de la zone euro mais du fait de la baisse des importations.**

1. Une réduction importante du déficit vis-à-vis de l'Union européenne

Forte réduction du déficit vis-à-vis de l'UE et de la zone euro

Sur les six premiers mois de l'année, le déficit de la France vis-à-vis de l'Union européenne se réduit de 6,5% par rapport au deuxième semestre 2013. Nos exportations sont stables, à 129,1Md€, alors que les importations se réduisent de 0,5%, à 146,3Md€. **Vis-à-vis de la zone euro, le déficit se réduit de 7,3%, à 19,6 Md€.**

Le déficit vis-à-vis de l'Allemagne se réduit de 17% et le solde vis-à-vis de l'Espagne redevient excédentaire

Les exportations de la France vers le Royaume-Uni progressent de 1,2%. L'excédent bilatéral s'améliore de 9,7% par rapport au second semestre 2013, à 5,1 Md€. Il s'agit de **l'excédent bilatéral le plus élevé** enregistré par la France.

Les exportations vers l'Espagne se sont accrues de 3,1% (à 15,1 Md€) alors que les importations reculaient de 7,5%, à 14,6 Md€. **La France, qui accusait un déficit de 759 M€ et 1,2 Md€ aux premier et second semestres 2013 vis-à-vis de l'Espagne, a dégagé au cours des six premiers mois 2014 un excédent de 462 M€.**

La tendance des échanges franco-allemands est proche : hausse de 2,5% des exportations (36,5 Md€) et baisse de 1,1% des importations (43,4Md€). En conséquence, **le déficit vis-à-vis de l'Allemagne se réduit de 18%, à 6,9 Md€.**

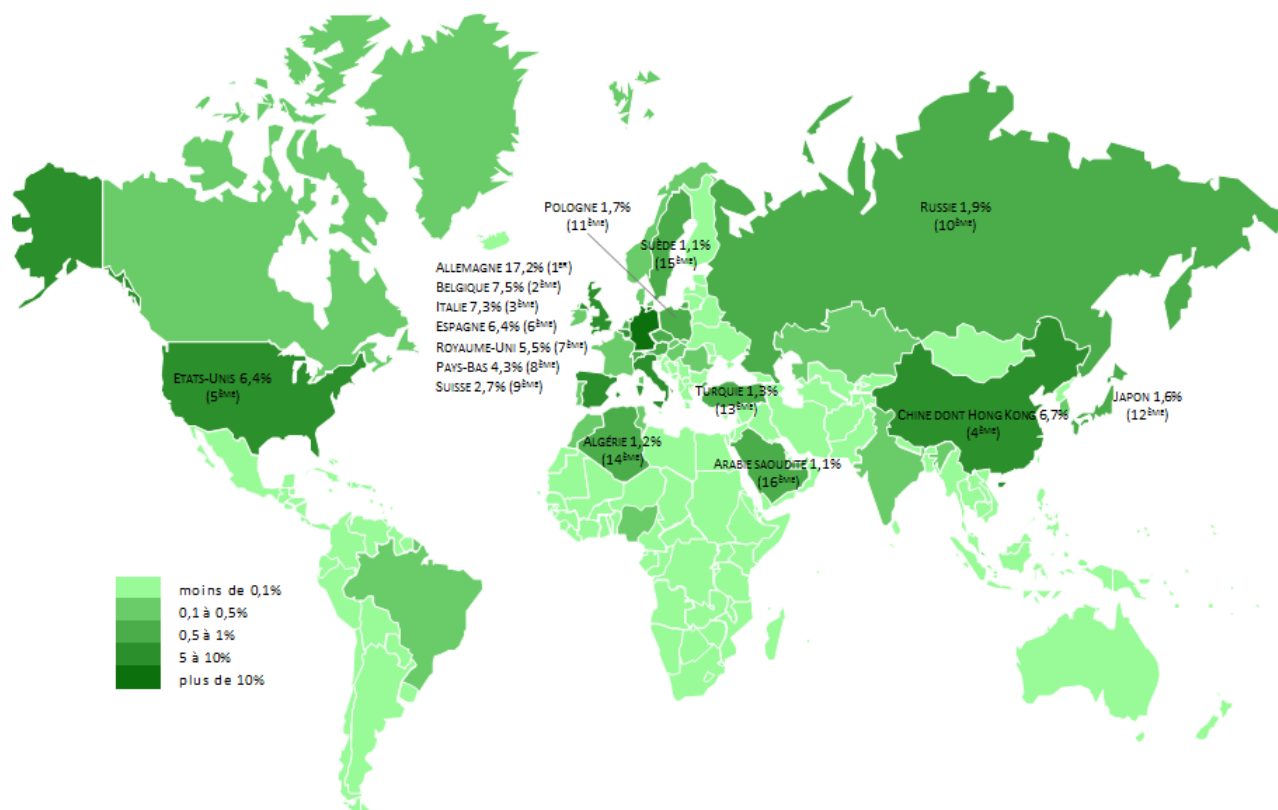
2. Dans un contexte de ralentissement des échanges, l'Asie pèse négativement sur notre solde commercial

Le déficit vis-à-vis de l'Asie continue de se creuser. Les exportations françaises vers la zone ont baissé de 2,2% par rapport au semestre précédent, tandis que les importations augmentaient légèrement (1,2%). Le déficit de la France se creuse ainsi de 8,5%, pour atteindre 13,1 Md€. L'Asie reste la seconde région partenaire de la France, mais alors que les échanges avec elles sont 4 fois moins importants qu'avec l'UE, le déficit généré atteint plus des trois-quarts du déficit français vis-à-vis de l'Union et représente près d'un tiers du déficit global.

Sur le semestre, les exportations vers la Chine ont augmenté d'1,8%, pour atteindre 7,6 Md€. Compte tenu de la progression des importations, le déficit s'accroît toutefois légèrement, de 0,5%, à 13,6 Md€.

Vers la Corée du Sud, les exportations françaises progressent fortement, de 10,7%, à 2,4 Md€ ; le recul des importations (-9,4%) a permis à la France de faire progresser l'excédent (818 M€) avec lequel elle avait renoué au second semestre 2013.

Figure 16 : Les principaux partenaires commerciaux de la France au premier semestre 2014 - part dans les échanges en % et rang

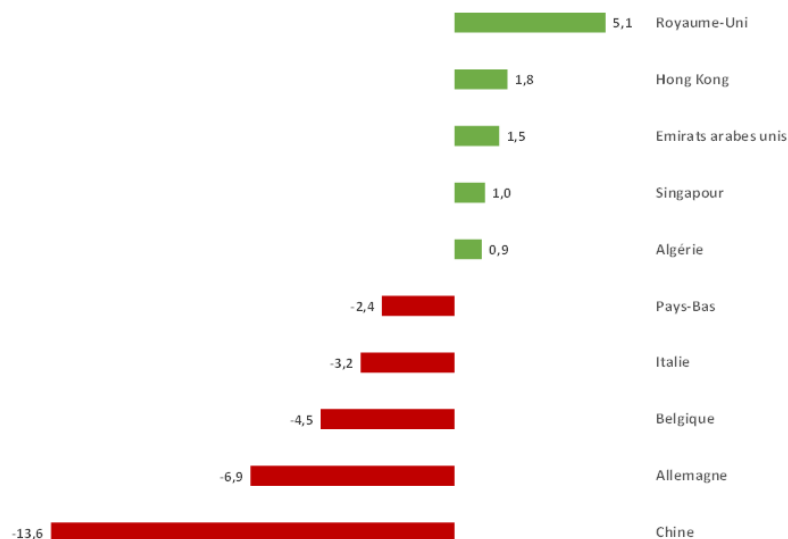


Source : Douanes, traitement DG Trésor

Figure 17 :

Principaux excédents et déficits bilatéraux de la France (échanges de biens) au 1^{er} semestre 2014

(en Md€)



Source : Douanes, DG Trésor

Figure 18 :

Part des différents Etats dans les exportations françaises de biens, au 1^{er} semestre 2014



Figure 19 :

Part des différents Etats dans les importations françaises de biens, au 1^{er} semestre 2014

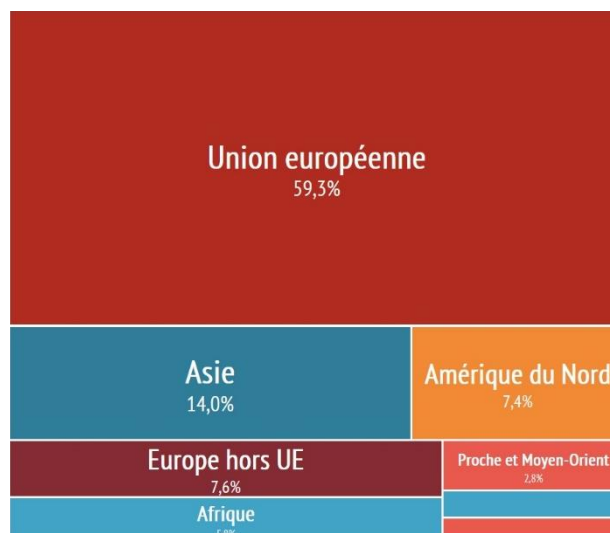


Données corrigées des variations saisonnières, estimées. Source Douanes

Figure 5 :

Part des différentes zones dans les échanges de biens de la France, au 1^{er} semestre 2014

Données corrigées des variations saisonnières, estimées.
Source Douanes



Ralentissement des échanges avec le continent américain

Le déficit français vis-à-vis du continent américain se réduit (-35,1%) pour atteindre 934 M€. Le déficit vis-à-vis de l'Amérique du Nord baisse également (-27,2%), à 2 Md, du fait de la baisse de nos importations. Vis-à-vis de l'Amérique du sud, l'excédent progresse, à 1,1 Md€.

Le déficit français vis-à-vis des Etats-Unis se réduit de 21,4% (à 2,4 Md€), tandis que **l'excédent avec le Brésil progresse de 27%, à 844 M€,** dans un contexte de ralentissement des échanges.

3. Un recul de l'excédent vis-à-vis du Proche et Moyen-Orient, tandis que celui enregistré avec l'Afrique continue de s'accroître.

Réduction de l'excédent vis-à-vis du Proche et Moyen-Orient

Source traditionnelle d'excédent pour le commerce français, les échanges avec le Proche et Moyen-Orient affichent un excédent de 181 M€ au cours du semestre, en forte baisse après des excédents de 1,7 Md€ et 488 M€ aux premier et second semestres 2013. Les exportations françaises vers la zone baissent légèrement (-0,7%), à 7 Md€ mais les importations progressent sensiblement, de 4,2%.

Excédent en hausse avec l'Afrique

L'excédent de la France vis-à-vis du continent africain double sur le semestre, à 1,2 Md€, grâce à une hausse des exports (+5,5%) tandis que les imports sont relativement stables (+0,5%).

4. Un déficit qui s'améliore vis-à-vis des 49 pays prioritaires de la stratégie du commerce extérieur

Forte amélioration du solde commercial vis-à-vis des membres l'OCDE

Le déficit de la France vis-à-vis des pays membres de l'OCDE se réduit de 15,1% par rapport au semestre précédent, pour atteindre 19,3 Md€, soit 51% de notre déficit global. Cette évolution est toutefois due à une baisse des importations (-2,4%), plus marquée que celle des exports (-0,6%).

A 13,4 Md€, le déficit français s'améliore également, de 4%, vis-à-vis des économies émergentes¹², là aussi du fait du recul des importations (-0,9%, tandis que les exportations sont quasiment stables, progressant de 0,3%.

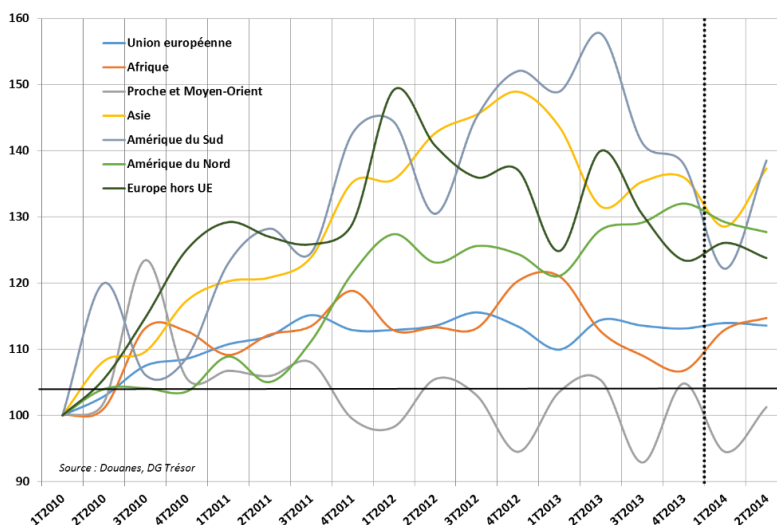
Le déficit commercial se réduit vis-à-vis des 49 pays prioritaires

Tous produits confondus, les échanges avec les 49 pays prioritaires de la stratégie pour le commerce extérieur repartent à la hausse et le déficit se réduit à la fois par rapport au premier (-6,6%) et au second semestre (-7,1%) 2013, pour atteindre 33,1 Md€.

Figure 6 :

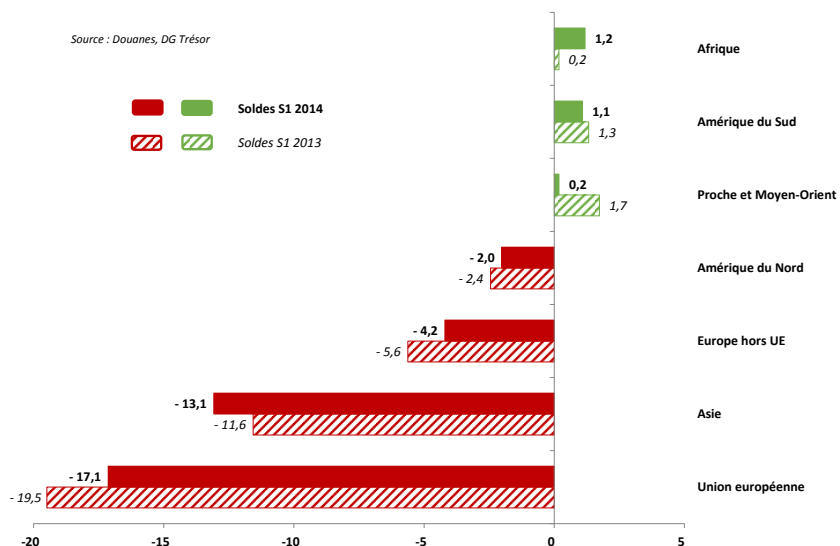
Evolution des exportations françaises par zone géographique partenaire

(base 100 au T1 2010 ; données corrigées des variations saisonnières, estimées)



¹² Liste MSCI Emerging Markets.

Figure 7 :
Solde des échanges de biens de la France avec les principales zones géographiques aux 1^{ers} semestres 2013 et 2014 (en Md€)



Source : Douanes, DG Trésor

Figure 8 :

Evolution des échanges de la France avec les 49 pays « prioritaires » de la stratégie pour le commerce extérieur

et focus sur les quatre « familles » de produits prioritaires (en Md€, données brutes collectées)

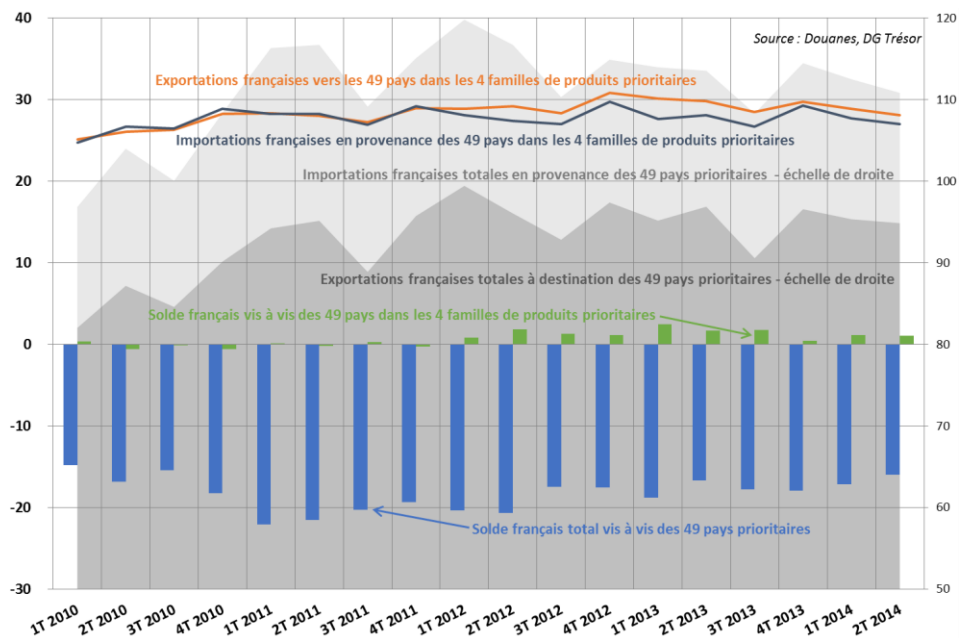


Tableau 3 :

Synthèse des flux commerciaux de la France par grande région partenaire et contribution de chaque zone à l'évolution des échanges totaux de la France au 1^{er} semestre 2014

Données estimées, CVS en semestriel et brutes en annuel		2013			1er semestre 2014			
		Md€	Poids	Croissance annuelle	Md€	Poids	Croissance par rapport au 1er semestre 2013	Contribution à la croissance annuelle des échanges de la France (pt de pourcentage)
Ensemble CAF/FAB hors matériel militaire	Export	427,6	100,0%	-1,5%	213,1	100,0%	-0,7%	-0,7
	Import	506,6	100,0%	-2,3%	251,2	100,0%	-1,2%	-1,2
	Solde	-79,0			-38,2			
Union européenne	Export	255,1	59,6%	-0,8%	129,1	60,6%	1,4%	0,8
	Import	292,8	57,8%	-2,3%	146,3	58,2%	-0,4%	-0,2
	Solde	-37,7			-17,1			
Zone euro	Export	200,6	46,9%	-1,2%	100,8	47,3%	0,1%	0,1
	Import	241,9	47,7%	-1,9%	120,3	47,9%	-0,5%	-0,3
	Solde	-41,3			-19,6			
Europe hors UE	Export	32,3	7,5%	-7,8%	15,6	7,3%	-5,6%	-0,4
	Import	43,6	8,6%	-1,2%	19,8	7,9%	-10,6%	-0,9
	Solde	-11,3			-4,2			
Afrique	Export	27,6	6,5%	-2,0%	14,1	6,6%	-2,6%	-0,2
	Import	27,2	5,4%	-5,6%	12,9	5,1%	-9,7%	-0,5
	Solde	0,5			1,2			
Afrique du Nord	Export	15,6	3,7%	-3,9%	8,0	3,7%	-5,3%	-0,2
	Import	15,7	3,1%	-5,2%	7,3	2,9%	-14,9%	-0,5
	Solde	-0,1			0,7			
Amériques	Export	43,1	10,1%	2,7%	20,7	9,7%	-3,1%	-0,3
	Import	45,0	8,9%	-3,1%	21,6	8,6%	-2,4%	-0,2
	Solde	-1,9			-0,9			
Amérique du Nord	Export	32,3	7,6%	2,2%	16,3	7,6%	3,1%	0,2
	Import	37,5	7,4%	-0,6%	18,3	7,3%	0,3%	0,0
	Solde	-5,2			-2,0			
Amérique du Sud	Export	8,9	2,1%	3,9%	4,0	1,9%	-14,8%	-0,3
	Import	6,5	1,3%	-14,3%	2,9	1,1%	-13,5%	-0,2
	Solde	2,4			1,1			
Proche et Moyen Orient	Export	13,9	3,3%	1,9%	6,7	3,1%	-6,8%	-0,2
	Import	11,8	2,3%	7,3%	6,5	2,6%	19,5%	0,1
	Solde	2,1			0,2			
Asie	Export	53,7	12,6%	-3,5%	26,1	12,2%	-3,5%	-0,4
	Import	77,1	15,2%	-3,9%	39,1	15,6%	1,5%	0,2
	Solde	-23,4			-13,1			
Autres pays	Export	2,0	0,5%	-18,6%	1,0	0,4%	-15,1%	-0,1
	Import	9,3	1,8%	9,7%	4,9	2,0%	9,4%	0,2
	Solde	-7,3			-4,0			

Source : Douanes, DG Trésor

